

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2014

Pas d'absent.

1) Le compte-rendu du CM précédent approuvé à l'unanimité.

**2) Droit de Prémption Urbain**

-Vente 4 parcelles dont maison d'habitation se situant Rue du Stade pour un total de 1710 m2

Coût de l'opération : 210 000€ dont 6 200€ de mobilier

Le CM décide de ne pas préempter sur ce dossier.

**3) Demande de la commune de ST ROMAIN LE PUY pour participation à l'achat d'un logiciel test psychométrique**

Les communes de St Romain le Puy, St Georges Haute Ville, St Thomas le Garde, L'Hopital Le Grand, Unias, Précieux, Gumières et Sury le Comtal ont été sollicitées pour participer à l'acquisition d'un logiciel concernant l'examen et le suivi psychologique des élèves de primaire. Cette participation, basée sur le nombre d'élèves, se monterait à 75€ pour notre commune. S'agissant d'un examen pratiqué par du personnel de l'Education Nationale, le conseil municipal décide à l'unanimité de donner un avis défavorable à cette demande (non pas pour le montant mais pour le principe).

**4) Demande de subvention de l'association Twirling Bâton**

JM CHATAIN donne la parole à F MILLET

Cette association a demandé une subvention exceptionnelle pour de nombreux déplacements effectués (cf. CM du 2/9/2014 : attente de pièces justificatives complémentaires).

Au vu des pièces adressées, l'état des comptes ne met pas en danger l'association qui a obtenu des subventions de la part de la commune (600€), du Conseil Général et de la Fédération Sportive.

Le CM décide donc à l'unanimité de ne pas donner suite à cette demande.

**5) Demande d'utilisation de la salle des fêtes les lundis par l'association Twirling Bâton et fixation du tarif**

Jusqu'à présent, l'association utilisait la salle des fêtes pour l'entraînement le mercredi après-midi de 14 à 17 H pour un prix forfaitaire à l'année de 100€.

Elle souhaiterait utiliser la salle le lundi de 17 H 45 à 19 H 15 et conserver le mercredi en modifiant les horaires : de 14 à 15 H 30.

Le CM répond favorablement à ces deux demandes et applique le même tarif que l'association Dynamic Gym, soit 140€/an et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**6) Comptabilité : décision modificative**

La Convention de Transfert de la compétence « Assainissement » ayant été validée en 2013 par la CALF, il faut solder des opérations au niveau de la trésorerie.

En SECTION D'INVESTISSEMENT, il faut inscrire 2 dépenses :

- Article 1318 : 295 292€
- Article 1641 augmentation crédit : 185 417€

Soit un total en DEPENSES D'INVESTISSEMENT de 480 709€.

Parallèlement, il faut inscrire en RECETTES, chapitre 024, une augmentation de crédit de 480 709€.

**7) Précision sur les transferts des pouvoirs de police spéciale des maires aux présidents d'EPCI à fiscalité propre suite au conseil municipal de septembre 2014**

Suite au courrier de Mme La Préfète, la possibilité était donnée au maire de s'opposer à de nouveaux transferts de pouvoirs de police : le stationnement de taxi et l'habitat. Le maire, après avoir demandé l'avis du CM, s'était opposé à ces deux transferts.

JM CHATAIN fait savoir au CM qu'il aurait pu s'opposer au transfert des pouvoirs de police concernant l'assainissement, les ordures ménagères et les gens du voyage, mais que tel n'était pas son souhait car ces trois compétences sont du ressort de la communauté d'agglomération.

**8) Convention de fonctionnement entre la commune et la CALF pour intégration au réseau intercommunal des médiathèques et ludothèques du territoire Loire Forez**

B RIVOLLIER sort de la salle.

Cf. CM du 8 JUILLET 2014 (paragraphe 7)

Au vu des explications communiquées par Loire Forez, le CM accepte de signer la convention avec la CALF (14 voix).

**9) Comptes-rendus des diverses commissions communales et CALF**

Les membres du CM ayant assisté à une réunion de com. communale ou communautaire en présente le compte-rendu.

**10) Demande d'avis du conseil municipal**

Si l'Education Nationale nous sollicite pour assurer la garde des élèves lorsque le personnel enseignant est en formation (ex. : le mercredi 15 OCTOBRE) consultation socle commun et école maternelle, le CM se prononce : Ce n'est pas le rôle de la Mairie d'assurer la garde des enfants pendant le temps scolaire.

**11) Informations et dates diverses**

- Réunion publique prévue le JEUDI 4 DECEMBRE 2014 à 19 H à la salle des fêtes
- Goûter des Seniors : Vendredi 12 DECEMBRE 2014 à 14 H à la salle des fêtes

- Repas des Seniors : DIMANCHE 22 FEVRIER 2015 (Conseil Municipal et CCAS)

Point sur la garderie depuis la rentrée scolaire :

Le matin des lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 4 à 8 enfants présents

Le lundi soir : 14 enfants – Mardi soir : 13 enfants – Jeudi soir : 21 enfants –  
Vendredi après-midi : 9 enfants.

A noter que, lorsque le nombre d'enfants dépasse 15, Géraldine est aidée par  
Mme LAURENT.

- **Elections CMJ (Conseil Municipal Jeunes)**

Elles auront lieu jeudi 16 OCTOBRE 2014 à la mairie. Le bureau de vote sera  
ouvert jusqu'à 18 H (les primaires voteront le matin de 8 H 30 à 12 H).

La demande de candidature a été lancée et une carte électorale sera éditée.

Peuvent voter tous les enfants de l'école primaire du CE1 au CM2, et tous les  
collégiens habitant le village de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

Peuvent être élus les enfants de CM1 et CM2 pour la primaire et ceux de 6<sup>ème</sup> et  
5<sup>ème</sup> pour le collège.

6 enfants de primaire et 6 enfants du collège seront élus.

La date du 1<sup>er</sup> Conseil Municipal Jeunes a été fixée au VENDREDI 17 OCTOBRE à  
18 H (F MILLET et M LAFFAY en sont responsables).

- Le SAMEDI 7 FEVRIER 2015 à midi : Un repas des élus au niveau du canton est  
organisé à la salle des fêtes de St Romain le Puy. Les conjoints sont invités.  
S'inscrire auprès de JP GACHET.
- Exposition à l'occasion du centenaire de la guerre 1914/1918 à la mairie dans la  
semaine du LUNDI 10 au SAMEDI 15 NOVEMBRE 2014. Beaucoup de gens sont  
intéressés par cette expo et sont d'accord pour prêter des documents, objets...
- Marché de NOEL 2014 : Il aura lieu le DIMANCHE 14 DECEMBRE (une dizaine  
d'exposants ont répondu présent pour le moment).

**ATTENTION** : *Changement de date pour le prochain CM :*

**MARDI 18 NOVEMBRE 2014**

